

2^e TRIMESTRE
2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°52

Un 2^e trimestre 2022 florissant, des incertitudes qui persistent



Points de vigilance

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 2^e trimestre 2022 est favorable.

Économie dynamique mais sous contraintes

La région bénéficie pleinement de l'effet rebond des secteurs du tourisme sinistrés par la crise sanitaire, avec un niveau général d'activité en progression, lié à ses qualités intrinsèques (géographie, patrimoine...). Toutefois, des tensions continuent de se cristalliser autour des problématiques de difficultés de recrutement, de hausse des prix des matières premières et de défaillances d'entreprises.

Marchés du travail et de l'emploi propices à l'embauche

L'emploi salarié et les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont dynamiques. Le taux de chômage s'établit de nouveau à un niveau historiquement bas et la demande d'emploi continue de reculer. Cette tendance se confirme aussi pour les publics les plus éloignés de l'emploi, comme les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore et les reprises d'emploi diminuent.

Pendant, des incertitudes se font jour concernant

l'intérim, dont les effectifs reculent pour le deuxième trimestre consécutif. La *Construction* est particulièrement impactée par ce phénomène, lequel contribue à contracter l'emploi du secteur. Au 3^e trimestre, la baisse de la demande d'emploi devrait s'interrompre.

Alpes-Maritimes : une embellie printanière

L'emploi salarié et les déclarations d'embauches sont en forte hausse sur le territoire maralpin. La situation sociale y est particulièrement favorable, avec une baisse d'ampleur du nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). L'activité économique reste néanmoins à surveiller, notamment au regard de la progression des reports de cotisation des entreprises – plus conséquente qu'ailleurs en région –, lesquels sont de potentiels signes avant-coureurs de défaillances.

Les mouvements sociaux qui s'amorcent autour des enjeux de revalorisations salariales en contexte inflationniste (e.g grèves dans la cokéfaction et le raffinage) ; de même que la mise en application de la réforme de l'assurance-chômage – projet de loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi – risquent d'avoir une incidence sur l'économie régionale.



Chiffres clés



1 988 300
emplois salariés



8,2 %
taux de chômage



451 900
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)



3 760
défaillances
d'entreprises*

Évolution

T2 2022 / T1 2022

↗ **+0,6 %**

+0,3 % en France
métropolitaine

↘ **-0,1 point**

+0,1 pt en France
métropolitaine

↘ **-2,1 %**

-1,8 % en France
métropolitaine

↗ **+8,0 %**

+11,0 % en France
entière

*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

Une activité économique française en phase de ralentissement

Au 2^e trimestre 2022, malgré les tensions exogènes soutenues et des économies chinoises et états-uniennes à la peine, les économies européennes ont bénéficié du rattrapage post-Covid, notamment dans les services et le tourisme. D'ici la fin de l'année, le contexte géopolitique, les tensions sur les prix de l'énergie et le resserrement des politiques monétaires entraîneraient un ralentissement.

Après un léger repli au 1^{er} trimestre (-0,2%), l'activité française s'est redressée au 2^e trimestre (+0,5%), tirée par le rebond

des secteurs ayant pâti de la vague pandémique (*Hébergement-restauration, Services de transport...*). La consommation a progressé modérément, en lien avec la hausse continue de l'inflation pendant l'été située autour de +6% sur un an. L'emploi est resté dynamique, porté en partie par l'alternance. Au 3^e trimestre, l'activité aurait continué à progresser mais en ralentissant (+0,2% prévu), bénéficiant encore d'effets de rattrapage dans les services. Compte tenu de l'assombrissement du contexte international, l'activité pourrait marquer le pas en fin d'année.

Une économie régionale dynamique mais des entreprises fragilisées

2022, une activité économique propice

Selon les prévisions de la Banque de France, l'évolution des activités confirme une certaine résilience de l'économie régionale en 2022. Néanmoins, le contexte géopolitique depuis février génère de nouvelles inquiétudes (une inflation à son plus haut niveau depuis vingt ans). Les difficultés de recrutement et l'évolution haussière du prix des intrants persistent et les inquiétudes inhérentes aux problématiques énergétiques grandissent.

Sur l'année 2022, le volume des transactions dans les **services marchands** progresse (+10%). Les dépenses d'investissements augmenteraient et l'emploi semble bien orienté. Dans l'**industrie**, la croissance de la production évolue positivement (+9%). Cette situation est issue d'une forte demande, des carnets de commandes au plus haut ayant induit une forte sollicitation des capacités de production en début d'année.

La **construction** augmente de +4%. Cette évolution trouve son origine dans une hausse des prix pratiqués en lien avec la revalorisation des indices de référence de la profession. Toutefois, les carnets de commandes sont moins garnis et laissent place à des incertitudes.

Pour l'ensemble des secteurs, la visibilité d'activité pour 2023 est plus mitigée, la croissance en serait ainsi ralentie.

Des reports de cotisations en légère hausse

Au 13 septembre 2022, près de 201 300 établissements ayant demandé un report de leurs charges depuis le début de la crise, restent débiteurs (plus de 428 100 initialement enregistrés, soit



Une progression de l'activité dans l'ensemble des secteurs

30 % des établissements régionaux ont bénéficié d'un report de cotisations

47% toujours en cours). Ils représentent 30% des établissements de la région. Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles.

Les situations départementales sont disparates : les Hautes-Alpes (3%), Alpes-de-Haute-Provence (3%) et le Var (11%) affichent des taux faibles ; le Var (21%) et les Alpes-Maritimes (26%) ont des taux de reports plus importants ; les Bouches-du-Rhône (36%), enregistrent le taux le plus élevé de la région.

Les reports de charges sont variables selon les secteurs d'activité. Dans l'*Administration publique*, seulement 11% des établissements ayant bénéficié d'un report restent débiteurs, contrairement aux *Activités spécialisées* (53%), à la *Construction* (51%), aux *Activités de services* (49%) et au *Transport-entrepôt* (47%).

Les défaillances d'entreprises à la hausse

Après avoir connu un niveau historiquement bas fin 2021, les défaillances remontent début 2022 en région (+8,0% sur le trimestre, après +9,8% au 1^{er} trimestre), pour s'établir en juin à 3760 défaillances sur un an. Cette hausse est notamment liée aux remboursements de prêt garanti par l'État (PGE) et aux mesures de soutien exceptionnelles pendant la crise sanitaire. Le 1^{er} semestre 2022 comptabilise 590 défaillances supplémentaires par rapport au point bas du 4^e trimestre 2021 : *Commerce et réparation automobile* (+150), *Soutien aux entreprises* (+110) et *Hébergement-restauration* (+110).

26 900 entreprises ont été créées en région au 2^e trimestre. Le nombre de nouvelles entreprises recule de nouveau, -1,7% par rapport au trimestre précédent (après -1,8% au 1^{er} trimestre). Il reste toutefois largement supérieur au niveau d'avant-crise (+19,2% par rapport au 4^e trimestre 2019).

L'emploi au beau fixe

L'emploi salarié accélère

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'emploi salarié augmente de +0,6% au 2^e trimestre (+11500 emplois), après +0,3% au trimestre précédent. Mi-2022, la région compte ainsi 1988300 salariés : c'est +2,8% de plus qu'il y a un an (soit +55100 emplois) et +4,7% au-dessus du niveau d'avant-crise, fin 2019 (soit +89500 emplois). Cette hausse est surtout portée par l'emploi salarié privé (+0,7%, soit +10700 emplois, après +0,5%) qui se situe +5,8% au-dessus de son niveau de fin 2019. Dans le secteur public, l'emploi augmente de +0,2%, soit +770 emplois (après -0,3%), et excède de +1,3% son niveau d'avant-crise. Pour le 2^e trimestre consécutif, l'intérim se contracte (-2,1%, soit -1100 salariés, après -3,0%) mais demeure supérieur à son niveau de fin 2019 (+5,2%).

Dans le **tertiaire marchand**, la croissance de l'emploi salarié (intérim compris) est très soutenue (+1,0% au 2^e trimestre, soit +9700 salariés après +0,8%). Certains sous-secteurs sont particulièrement dynamiques : *Hébergement-restauration* (+3,1%, après +1,3%), *Information-communication* (+2,7%, après +1,4%), *Services aux ménages* (+1,4%, comme au 1^{er} trimestre) et *Services aux entreprises* (+1,0%, après +1,4%). À l'inverse, les *Activités immobilières* (+0,2%, après -0,2%), le *Commerce* (+0,1%, après +0,2%) et *Transports et entreposage* (stabilité, après -0,2%) sont à la peine. Au total, le tertiaire marchand s'élève de +6,2% au-dessus de son niveau d'avant-crise.

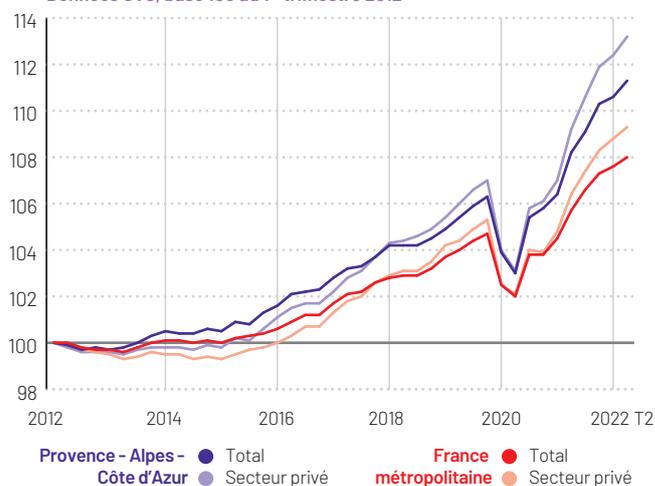
Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi (intérim compris) est quasi stable (+0,1%, comme début 2022, soit +970 salariés). Il se situe +2,7% au-dessus de son niveau d'avant-crise.

De même, dans l'**industrie**, les effectifs (intérim compris) ne progressent presque pas (+0,1%, comme au 1^{er} trimestre, soit +160 salariés), pénalisés par la baisse de l'intérim (-3,3%). Hors intérim, l'emploi industriel augmente de +0,4%. Si l'*Industrie agro-alimentaire* (+0,6%, après -0,2%) et la *Fabrication de matériels de transport* (+0,7%, après -0,3%) retrouvent des couleurs, la *Fabrication d'autres produits industriels* détruit des emplois pour la 1^{ère} fois depuis début 2020 (-0,2%, après +0,3%). Les effectifs sont de nouveau stables dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques* ; *fabrication de machines*, seul sous-secteur qui ne retrouve pas son niveau d'avant-crise. Au total, l'industrie dépasse de +3,6% son niveau de fin 2019.

Enfin dans la **construction**, l'emploi (intérim compris) se contracte de nouveau (-0,4%, soit -480 salariés, après -0,9%). Là encore, c'est le recul de l'intérim (-4,2%) qui explique cette baisse. Hors intérim, l'emploi augmente de +0,1%. Le taux de recours à l'intérim diminue encore (-0,4 point) et s'établit à 9,6%, taux le plus bas depuis 2016 si l'on excepte le 1^{er} semestre 2020, début de la crise sanitaire. Néanmoins, l'emploi demeure bien au-dessus de son niveau de fin 2019 (+5,1%).

Évolution de l'emploi salarié

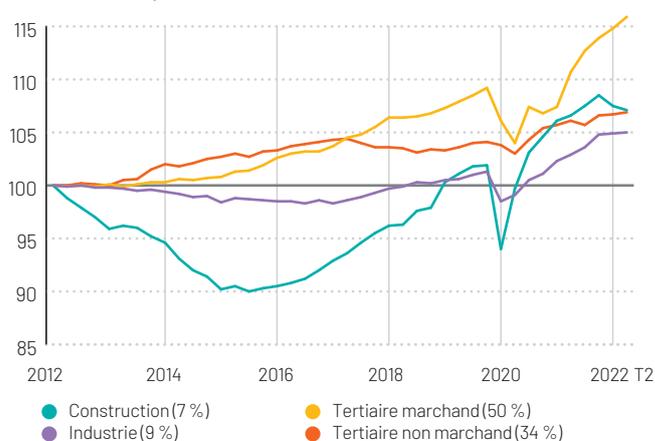
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
Note : données provisoires.

Au sein des **départements** de la région, la hausse au 2^e trimestre est particulièrement vive dans les Alpes-Maritimes (+1,1%, après +0,7%). La croissance est plus modérée dans les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et le Var (entre +0,4% et +0,5%) et proche de la stabilité dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var (entre +0,1% et +0,2%).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié progresse moins vite qu'en région (+0,3%, comme au 1^{er} trimestre), uniquement soutenu par le secteur privé (+0,4%, comme début 2022), tandis que le secteur public reste stable. L'intérim baisse une nouvelle fois (-2,6%, après -1,9%). Au total, début 2022, l'emploi salarié dépasse de +3,2% son niveau d'avant-crise.



Des déclarations d'embauches dynamiques

Au 2^e trimestre 2022, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) progressent par rapport au 2^e trimestre 2021 (+31 %). Tous les types de contrats sont en hausse : ceux d'une durée d'un mois ou moins (+47 %), les CDI (+14 %) et les contrats en CDD de plus d'un mois (+9 %). Les *Hôtels, cafés et restaurants* sont les plus dynamiques (+65 %). Suivis par les *Services* (+28 %), le *Commerce* (+8 %) et *l'Industrie* (+3 %). Seule la *Construction* enregistre un recul de ses embauches (-3 %).

Indifféremment de la taille de l'entreprise, les embauches augmentent sur l'année, et ce sont les

Le tertiaire marchand porte l'emploi régional

Le recul de l'intérim pénalise l'industrie et la construction

+31% de DPAE sur un an

entreprises de 10 à 49 salariés qui enregistrent la plus forte croissance (+39 %).

La dynamique des DPAE profite à l'ensemble des départements de la région. Elle est particulièrement marquée dans les Alpes-Maritimes, où les embauches augmentent de plus de +66 %. Cette croissance est portée à la fois par le secteur des *Hôtels, cafés et restaurants* (+128 %) mais aussi par les *Services* (+54 %, qui représentent plus de la moitié des DPAE du département). Par rapport à l'avant-crise sanitaire, seul le *Vaucluse* régresse, en raison d'une baisse de ses embauches dans la *Construction* (-13 %), le *Commerce* (-6 %), les *Services* (-4 %) et les *Hôtels, cafés et restaurants* (baisse inférieure à 1 %).

Un marché du travail propice

Le taux de chômage maintenu à un niveau historiquement bas

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, le taux de chômage localisé reste quasi stable au 2^e trimestre 2022 : -0,1 point. Il s'établit ainsi à 8,2 % de la population active, soit -0,8 point sur un an et -1,0 point par rapport à son niveau d'avant-crise. C'est le niveau le plus bas jamais observé.

Dans les **départements**, le taux de chômage ne varie presque pas sur le trimestre : -0,2 point dans les Hautes-Alpes (6,8 %) et les Alpes-Maritimes (7,4 %), -0,1 point dans le Var (7,4 %), +0,1 point dans les Alpes-de-Haute-Provence (8,3 %) et le *Vaucluse* (9,5 %) et une stabilité dans les Bouches-du-Rhône (8,8 %).

En **France métropolitaine**, le taux de chômage est quasi stable également (+0,1 point) et s'établit à 7,2 % de la population active au 2^e trimestre 2022. Il est inférieur de -0,7 point à son niveau pré-crise et de -0,5 point sur un an.

Nouvelle baisse du nombre de demandeurs d'emploi

Au 2^e trimestre 2022, la région compte en moyenne 451900 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre, au plus bas depuis début 2015, continue de reculer mais sur un rythme un peu plus ralenti qu'au trimestre précédent : -2,1 %, après -2,7 %. Sur un an, la baisse avoisine les -10 %.

Avertissement : au 2^e trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

Le repli trimestriel concerne autant les hommes (-2,1 %, après -3,3 %) que les femmes (-2,2 % après une baisse de la même ampleur). Toutes les tranches d'âge sont concernées. Chez les jeunes de moins de 25 ans, la baisse décélère nettement (-1,9 % après -4,5 %). Comme depuis un an, la demande d'emploi des 50 ans ou plus décroît (-1,7 %, après -2,0 %).

Pour le cinquième trimestre consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se replie (-5,0 %, après -5,4 %). Ainsi, leur part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ne cesse de reculer (-1,4 point sur un trimestre) et atteint 44,9 %, son niveau le plus bas en quatre ans. À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an repart légèrement à la hausse (+0,4 %, après -0,3 %).

Au 2^e trimestre 2022, la demande d'emploi recule dans tous les départements de la région. La décreue s'intensifie dans les Alpes-de-Haute-Provence (-2,6 %, après -1,7 %), se maintient dans le Var (-3,1 %) et se modère dans les Hautes-Alpes (-0,6 % après -3,5 %), les Bouches-du-Rhône (-1,8 %, après -2,5 %), les Alpes-Maritimes (-1,9 %, après -3,1 %) et le *Vaucluse* (-2,3 %, après -2,5 %).



Baisse des retours à l'emploi

Au cours du 2^e trimestre 2022, près de 101 400 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une diminution de -13,6 % par rapport au 2^e trimestre 2021. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 391 600 retours à l'emploi (+1,3 % par rapport à l'année 2021). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -12,4 %.

L'ensemble des départements connaît une baisse annuelle du volume des reprises d'emploi, le département des Hautes-Alpes constate la plus forte diminution (-19,6 %), suivent les Alpes-de-Haute-Provence (-15,7 %), le Var (-15,4 %), les Alpes-Maritimes (-13,8 %), le Vaucluse (-13,2 %) et les Bouches-du-Rhône (-11,4 %).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore très légèrement

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établissait au 2^e trimestre 2022, un demandeur d'emploi en région resterait, en moyenne, inscrit près de neuf mois

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Taux de chômage au plus bas à 8,2 %, stable

Nouvelle baisse de la demande d'emploi de longue durée et des seniors

101 400 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus

consécutivement (270 jours) sur les listes de Pôle emploi. Après une embellie de presque un mois au cours du trimestre précédent, l'indicateur observe une quasi-stagnation ce trimestre (-3 jours). Cette très légère baisse concerne l'ensemble des catégories, excepté les hommes de moins de 25 ans (+5 jours). La principale embellie concerne les seniors (405 jours ; -12 jours).

Au cours de ce trimestre, les ICDC des secteurs « Support à l'entreprise » (283 jours, -34 jours), de la « Banque - assurance - immobilier » (277 jours, -27 jours) et du « Transport - logistique » (247 jours, -25 jours) baissent les plus fortement. En revanche, ceux des secteurs de l'« Industrie » (295 jours) et de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (254 jours) suivent des dégradations d'environ deux à trois semaines.

En rythme annuel, l'ICDC régional diminue de -58 jours, la totalité des indicateurs s'améliorent.

L'ICDC baisse pour la majorité des départements ce trimestre. Seuls le Var (254 jours ; +9 jours) et les Hautes-Alpes (plus élevé de la région avec 323 jours ; +19 jours) subissent une dégradation. Les Bouches-du-Rhône (278 jours) et les Alpes-de-Haute-Provence (311 jours) observent chacun une embellie d'une dizaine de jours environ ; celui des Alpes-Maritimes (245 jours, -7 jours) et du Vaucluse (293 jours, -5 jours) s'améliorent d'une semaine ou moins.

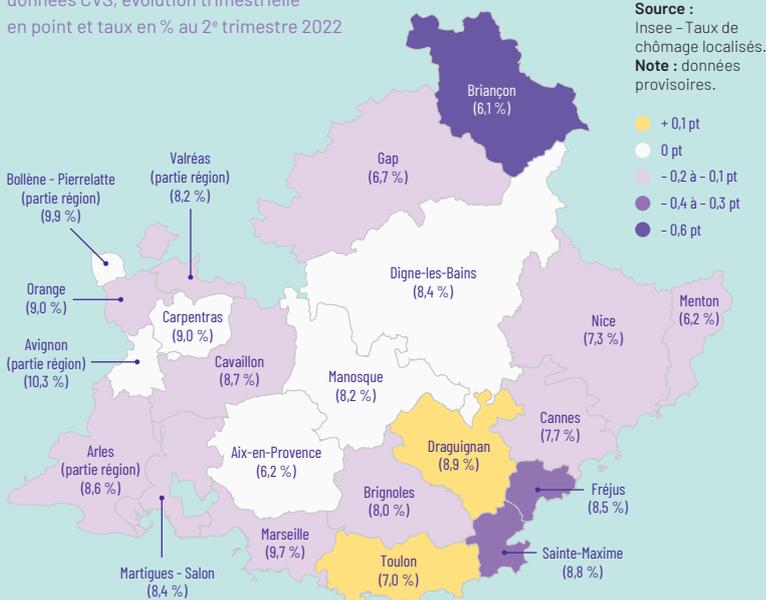
Zoom sur le marché du travail territorialisé

Forte baisse du taux de chômage dans la zone d'emploi de Briançon

Au 2^e trimestre 2022, le taux de chômage recule nettement (-0,6 point) dans la zone d'emploi de Briançon où il redevient le plus bas de la région (6,1 %). La baisse est plus modérée (entre -0,4 et -0,3 point) dans les zones de Fréjus (8,5 %) et Sainte-Maxime (8,8 %). Seules les zones d'emploi de Draguignan (8,9 %) et de Toulon (7 %) subissent une légère hausse (+0,1 point). Dans les autres territoires, l'évolution est proche de celle de la région.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2022

données CVS, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2^e trimestre 2022



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,2 % (-0,1 pt)
France métropolitaine : 7,2 % (+0,1 pt)

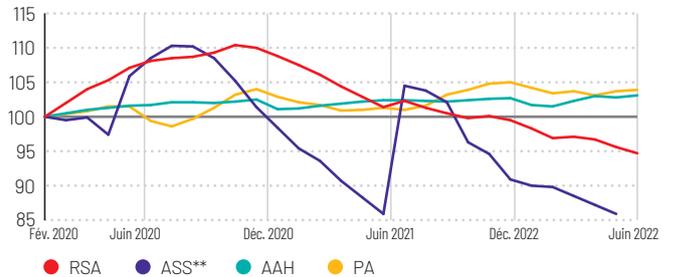
Nouveau recul du nombre de bénéficiaires du RSA

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** continue de baisser sur un an, à rythme un peu moins soutenu qu'au trimestre précédent : 10 600 foyers bénéficiaires en moins, (soit -6,5 % fin juin 2022, après -8,5 %). Ce recul, toujours plus prononcé qu'en France métropolitaine (-3,3 %), est constaté dans tous les départements de la région, plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes (-13,8 %). Le nombre de foyers allocataires du RSA s'établit ainsi à 151 700 dans la région à fin juin 2022.

Le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)**, qui s'établit à 23 800 à fin mai 2022, continue également de diminuer en rythme annuel (-2,7 %, soit -650 bénéficiaires, après -5,4 %). Ce nombre recule dans tous les départements, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, où il se stabilise. Au niveau national, la baisse est similaire à la région (-2,8 %).

Fin juin 2022, 378 600 foyers sont bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** en région. Ce nombre est en hausse sur un an

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'AAH et l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
* Données à fin mai
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees
Note : données provisoires

(+2,6 %, soit +9 500 foyers, après +2,0 %) et reste toujours supérieur à son niveau d'avant-crise (+3,9 % par rapport à février 2020). Les augmentations les plus fortes sont observées dans les départements alpins : Alpes-Maritimes (+4,2 %), Alpes-de-Haute-Provence (+4,3 %) et Hautes-Alpes (+5,0 %). Au niveau national, la progression est proche du niveau régional (+2,5 %).

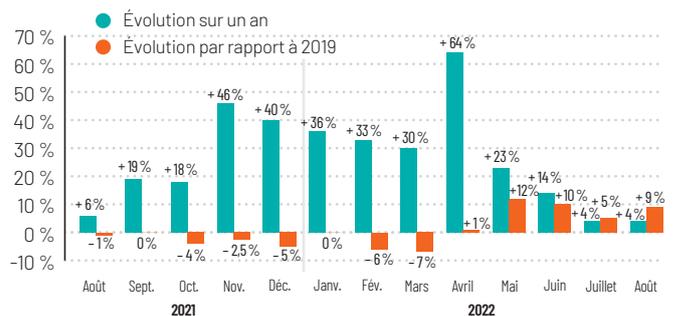
Une hausse annuelle des embauches au mois d'août

En août 2022, plus de 181 900 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en région, en hausse de +4 % sur un an. Les contrats en CDI et CDD d'un mois ou moins sont dynamiques à l'inverse des CDD de plus d'un mois (-6 %). Indifféremment du type de contrat, les embauches dépassent toujours leur niveau pré-crise (+9 %).

Sur un an, les DPAE de la *Construction* sont en recul (-17 %) comme celles du *Commerce* (-12 %) et de l'*Industrie* (-3 %). 67 % des embauches du mois d'août relèvent du secteur des *Services*, qui conserve son dynamisme (+6 %). Les embauches dans le secteur *Hôtels, cafés et restaurants* sont les plus énergiques sur un an du fait de la saison estivale (+8 %), mais sont les seules à être en berne par rapport à leur niveau d'avant-crise (-8 %).

Seuls les établissements de moins de 10 salariés subissent une diminution de leurs embauches sur un an (-13 %). À l'opposé se trouvent les établissements de 250 salariés et plus (+13 %).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Urssaf, Acoess - DPAE.

En août 2022, les Alpes-Maritimes se distinguent avec une croissance annuelle de leurs embauches de +18 %, suivies de loin par le Var (+3 %). Les départements du Vaucluse (-9 %), des Alpes-de-Haute-Provence (-5 %) et des Bouches-du-Rhône (-1 %) présentent une décroissance de leurs DPAE. Celles des Hautes-Alpes sont stables.

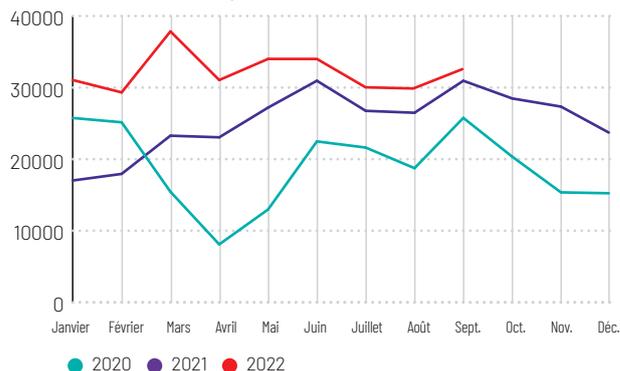
Au 3^e trimestre, les offres d'emploi déposées à Pôle emploi toujours en hausse

Depuis mars 2022, les offres d'emploi affichent des volumes jamais atteints. Cette tendance haussière se confirme sur les mois de juillet, août et septembre 2022. C'est une augmentation régionale de +10 % sur un an. Seul le département des Bouches-du-Rhône enregistre un léger recul (-0,3 %).

La majorité des grands secteurs d'activité (NA17) connaissent un regain de leurs propositions d'embauches, toujours à nuancer en raison de l'arrêt de certaines activités en 2021. En effet, certains secteurs tels que l'*Hébergement-restauration* et le *Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles* affichent un recul toutefois compensé par d'autres secteurs, comme *Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien* et celui des *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale*.

Plus précisément, les sous-secteurs des *Aides à domicile* enregistrent depuis plusieurs mois de fortes augmentations du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi. Cette amélioration est visible aussi au sein des *Activités des agences de travail temporaire*, de l'*Administration publique générale* et du *Nettoyage courant des bâtiments*.

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

En revanche, pour la première fois depuis la réouverture des établissements, la *Restauration traditionnelle* voit ses offres d'emploi se dégrader.

Dans la plupart des grands domaines de métiers, le volume enregistré augmente au cours des quatre derniers mois. De façon plus prononcée pour ceux des *Services à la personne et à la collectivité*, de la *Banque, assurance, immobilier*, de l'*Agriculture*, de l'*Industrie* qui représentent conjointement près d'un tiers de l'offre d'emploi déposée à Pôle emploi. En revanche, les métiers de l'*Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs* et du *Commerce, vente et grande distribution* sont en recul.



À télécharger



► Insee conjoncture
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Octobre 2022



► La note de conjoncture de la Drees
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Octobre 2022



► Statistiques et indicateurs
Pôle emploi, octobre 2022



► La conjoncture en
Provence - Alpes - Côte d'Azur
Banque de France, octobre 2022



► Stat'UR Provence -
Alpes - Côte d'Azur
Urssaf, septembre 2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Coralie Givovich
Fabien Miroso

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 20 octobre 2022

